renouatio de la *Romanitas* (plus grande pour lui chez Horace que chez Virgile) : l'Empire de Rome renaît avec le fascisme.

Ce livre, enrichi de trois index (matières, passages cités, noms propres modernes), mais sans bibliographie générale, est écrit par un homme de lettres doté d'une très grande sensibilité littéraire ; il nous fait connaître avec beaucoup de finesse certains aspects de la réception d'Horace peu connus des non-italiens. Mais, au plan ecdotique, il n'apporte rien de nouveau.

Jean-Louis Charlet.

Éditions de textes. Collections

Sources chrétiennes

Bernard de Clairvaux, *Office de saint Victor. Prologue à l'antiphonaire. Lettre 398*. Introd., texte, trad. et notes par Claire Maître, Gérard Dubois, Esther Lenaerts-Lachapelle, Bernard de Vrégille, Laurence Mellerin, Pierre-Yves Émery, Françoise Callerot & Christiane Cosme (Collection « Sources Chrétiennes », n° 527) : Paris, Le Cerf, 2009, 310 pages.

Le titre et la seule lecture de la liste des collaborateurs laisse entrevoir la complexité du sujet traité. Il s'agit du t. 30 des *Œuvres complètes de saint Bernard de Clairvaux* (1090/1-1153) publiées aux éditions du Cerf (*Sancti Bernardi Opera*, en abrégé *SBO*) ; à l'exception de l'*Office de saint Victor*, les autres textes sont repris de l'édition critique des *SBO* (Rome, Editiones Cistericienses, 1957-1977). Il s'agit donc d'un projet éditorial à long terme, qui exige de multiples compétences, ce qui explique le nombre des collaborateurs de ce livre.

Le *Prologue* (édition-traduction) occupe les p. 116-119, la *Lettre 398*, les p. 120-125, l'*Office*, les p. 127-199. Précisons d'emblée qu'un antiphonaire (de *antiphona*, « antienne », refrain d'un psaume) est un livre liturgique de chœur qui rassemble les chants de l'office.

En plus de l'édition-traduction, le livre contient deux introductions, l'une littéraire et théologique (G. Dubois), l'autre musicale (Cl. Maître), et une description des manuscrits : Montpellier, Bibl. interuniversitaire, Médecine H 14 et Troyes, Bibliothèque Municipale 426, 721 et 1484. Après les trois textes édités et traduits, viennent 4 annexes, sur lesquelles nous reviendrons. C'est donc un dossier complexe qui nous est offert, les auteurs ayant souhaité présenter un ensemble qui ait à la fois des aspects littéraires (avec des textes de différente nature) et musicaux, parce que c'est la liturgie qui commande et que la liturgie comporte des aspects théologiques, spirituels, mémoriels (tissage de textes anciens réutilisés), mais aussi musicaux : le corps des participants est engagé dans les chants et dans la gestuelle.

La première partie de l'introduction aborde l'histoire des réformes liturgiques cisterciennes : la première est celle des fondateurs ; elle rejette le luxe dans la liturgie par recherche de l'authenticité (Bernard s'oppose à la richesse des clunisiens et particulièrement à Suger de Saint-Denis : voir l'*Apologie*), avec le principe de l'uniformité des usages à Cîteaux, qui se révéla rapidement intenable. La seconde, entre 1142 et 1147, sous l'autorité de Bernard, pose les principes musicologiques

de la « purification du chant », avec des changements dans les textes des antiennes, répons et hymnes.

Vient ensuite l'analyse littéraire et théologique de l'*Office de saint Victor* (p. 39 *sq*.) : Bernard a commencé par écrire deux sermons où il indique ce qu'il retient de la *Vie de saint Victor* comme matière de l'*Office* qu'il va composer et comme synthèse de l'enseignement qui lui tient à cœur (p. 40) : il faut imiter la vertu du saint, et l'humilité nous ouvre la voie de la gloire ; la vision de Victor, au bout d'un long combat contre le diable, comporte un aspect eschatologique (« Victor a combattu avec courage, il a vaincu virilement, et ainsi il est enfin couronné de gloire et d'honneur »).

Autrement dit, l'office est en quelque sorte de la théologie en acte : pour Bernard et ses musiciens, la vérité est accessible à la raison et elle est unique (idée très ancienne : la vérité est une, comme la tunique sans couture du Christ, comme l'invitation « soyez un », et l'erreur est multiple ; c'est ce qui justifie la lutte contre les hérétiques et les schismatiques). La purification des chants n'est pas un retour pur et simple (et impossible) aux origines, mais elle promeut les règles du discours musical du XII^e^ siècle. En tant qu'auteur de la réforme, Bernard s'entoure de musiciens et patronne des travaux, mais il n'écrit pas les textes musicaux.

Le *Prologue* de saint Bernard (p. 67) figure dans cinq manuscrits médiévaux, il rappelle que le propos est de louer Dieu avec des mélodies non corrompues, et il en retrace le processus historique en manifestant une volonté de cohérence et de retour aux origines.

La lettre 398 (p. 73), adressée vers 1140 par Bernard à l'abbé Guy et aux moines de Montiéramey (dans le diocèse de Troyes) a pour sujet la commande d'un office pour célébrer Victor d'Arcis, patron de l'abbaye : la nouveauté n'est pas une valeur en soi, et le chant n'a pas sa finalité en lui-même, car se laisser entraîner par les blandices d'une mélodie est une faute — on se souvient que saint Augustin le disait déjà dans ses *Confessions* ; et, à propos des images de ses poèmes figurés (l'*In honorem sanctae Crucis*), Raban affirmait sans hésiter que le texte restait prioritaire et que l'image se comprenait par rapport au texte. On retrouve sur ce plan la défiance platonicienne et plus généralement ascétique envers tout ce qui touche aux organes des sens.

L'*Office de saint Victor* (p. 76) est présent dans un seul manuscrit troyen *BM 721*, du XII^e^ siècle, en mauvais état. Bernard y reprend, en les adaptant librement (comme le fait un auteur maître de son texte), ses deux sermons en l'honneur de saint Victor, et il prolonge les textes du jour par huit lectures. Outre ses sermons, sa source est le *Psautier*, ce qui est tout à fait conforme à la tradition de l'Église, et particulièrement à la tradition monastique depuis les origines.

L'*Office* comporte 60 chants, d'après saint Bernard lui-même. On arrive ici à l'analyse technique du chant cistercien : il en ressort que l'exigence fondamentale est celle de l'unité modale, parce que l'homogénéité musicale renvoie à l'unicité morale de la vérité (on élimine donc tout ce qui est hétérogène). Les caractéristiques de l'*Office* montrent une œuvre qui ne correspond pas aux normes cisterciennes du plain-chant, mais à celles du XII^e^ siècle ; quant aux 12 répons de l'office nocturne, ils se séparent du modèle carolingien et de la forme revue par Cîteaux. Au total, l'ensemble apparaît moderne et correspond à l'esthétique du même siècle. Une remarque importante (p. 102-103) nous semble devoir être relevée : apparemment, l'unité textuelle n'engendre pas automatiquement celle de la musique, à partir du moment où la circonstance liturgique varie. Autrement dit, « le rite l'emporte sur le texte ». La conclusion (p. 105-107) rappelle le propos de la réforme musicale cistercienne : « purifier » les chants liturgiques en revenant au temps du pape Grégoire. Mais les réformateurs ont normalisé le répertoire musical

dans l'écriture de leur temps. Et ils ont eu confiance dans leur capacité de remonter aux principes, la tradition ne leur a paru devoir être conservée que lorsqu'elle leur a semblé non corrompue.

Vient ensuite la description des manuscrits (p. 107-114), puis les textes et leurs traductions, sur lesquels je me bornerai à donner quelques notes de lectures qui sont en même temps des propositions et des suggestions :

- p. 132-133 : le vocatif *miles emerite* ne signifie pas « ô soldat plein de mérite », mais « vétéran » (sens classique que le contexte rend assuré).

- p. 140-141, n. 1 : *utero clauso* est traduit par « enclos dans ses flancs » ; je préfèrerais « ventre », ou « sein », comme à la p. 147.

- p. 148-149, *sobrium uictum* est traduit par « existence sobre » ; mais *sobrius* équivaut au grec σώφρων (« sensé », « sage »).

- p. 150-151, *leo rugiens* est une expression biblique courante : *psalm.* 21, 14 ; *prov.* 28, 15 ; *Ezech.* 22, 25 ; *I Petr.* 5, 8 — de manière générale, le texte de saint Bernard nous paraît tissé de références ou d'allusions à des textes bibliques, eucologiques et patristiques.

- p. 154-155, l. 133, *temperantia, iustitia, prudentia, fortitudo* sont les quatre vertus classiques reprises par les Pères.

- p. 167, l. 86, au lieu de « revêtisse », il faut lire « revête ».

- p. 172-173, l. 165, *nomen* et *ueritas* sont en apposition : « en réalité, ton nom, la vérité parfaite de ton nom, sera reconnue par notre libération ». Le nom du Christ est la vérité, et la vérité rend libre au début de l'*Évangile de Jean*.

- p. 180-181, *corpore… mente* est rendu par « corps » et « esprit » ; je pense plutôt que l'opposition est celle du corps et de l'âme, et qu'il ne faut pas chercher ici à différencier *animus, anima, spiritus* et *mens* (les écrivains latins ne différencient pas toujours les différents termes).

Deux annexes procurent le texte latin des *Sermons* 1 et 2 sur saint Victor, dans l'édition de 1615 (p. 201-210), et la *Vie de saint Victor* (p. 211-253 ; texte et traduction à partir du manuscrit de Montpellier H 14, qui est le texte que saint Bernard a lu). Quelques remarques ici encore :

- p. 232-233, l. 13-14, *sol iustitiae* mériterait un renvoi à *Malachie* 4, 2.

- p. 240-241, l. 15, il faut lire « pour que le jour du Seigneur vînt ».

- p. 248-249, l. 1-2, *pro furti scelere comprehensus* est traduit par « arrêté pour un vol criminel ». L'expression se retrouve telle quelle chez Grégoire de Tours, *De virtutibus sancti Martini* 1, 21 et 3, 53 (= *PL* 71, 987 B) : saint Martin libère un esclave prisonnier (comme saint Paul est libéré de sa prison) ; il s'agit de quelqu'un qui s'est fait arrêter pour crime (au sens juridique = il n'a tué personne) de vol. Dans le même passage, *variis suppliciis vexabatur* est traduit par « était torturé par divers supplices », ce qui me semble très excessif ; je proposerais volontiers « puni par de mauvais traitements », c'est-à-dire que sa détention était tout ce qu'il y a de plus dure et qu'on le torturait (pour le faire avouer ?) ; l'expression est employée aussi chez Bernard, *sermo in feria IV hebdomadae sanctae* 6, *sermo* 276 (= *PL* 183, 266 C).

- p. 252-253, l. 50, *de irrisis hostibus* est traduit par « vis-à-vis des juges ridiculisés », pourquoi pas « ennemis » ?

L'annexe 3 contient l'édition musicale de l'*Office de saint Victor* (p. 255-293), l'annexe 4, les antiennes et répons selon leurs modes (p. 295-300). À cela s'ajoutent, comme on l'a dit, un index scripturaire (p. 300-304), un index des incipit dans l'*Office de saint Victor* (p. 305-307), la table des matières (p. 308-310), 13 planches en couleur qui reproduisent l'intégralité du texte de l'*Officium sancti Victoris* dans le manuscrit de Troyes, BM 721 (XII^{e} s.), f. 42r-48r, et un extrait du manuscrit de Montpellier, BIU Médecine H 14, et la *Vita sancti Victoris*.

On excusera la complexité de notre recension en considérant qu'elle est le reflet de la complexité du livre, qui donne une bonne idée des problèmes complexes que pose la mise à disposition d'une œuvre liturgique pour des lecteurs du XXI^e^ siècle ; on touche là à la multiplicité des approches et des compétences nécessaires pour éclairer cet « objet » où se rejoignent des textes, des musiques, avec une fin de théologie mise en acte. On n'oserait dire qu'il manque encore le film pour être complet. Et on remerciera les nombreux auteurs de nous avoir offert un accès somme toute relativement facile à cet ensemble.

Michel Jean-Louis PERRIN.

Corpus Christianorum

PACIEN DE BARCELONE, *Opera quae extant*, cura et studio Ángel ANGLADA ANFRUNS (Collection « Corpus Christianorum, Series Latina », n° 69B : Turnhout, Brepols, 2012, LIX et 171 pages.

Ángel ANGLADA ANFRUNS, *In Paciani episcopi Barcinonensis opera silua studiorum* (Collection « Instrumenta Patristica et Mediaevalia », n° 52) : Turnhout, Brepols, 2012, 477 pages.

Certains écrivains ont plus de chance que d'autres. Tel est le cas de Pacien, évêque de Barcelone au IV^e^ siècle et auteur de brefs ouvrages sur les pénitents et sur le baptême, de deux lettres adressées à un disciple de Novatien, Simpronien, et d'un traité contre les Novatiens. Après avoir été un des premiers auteurs hispaniques publiés dans la collection « Sources Chrétiennes » (édition de C. GRANADO, Paris, 1995, SC 410), après avoir bénéficié de deux colloques en 1996 (dont les actes conjoints sont parus huit ans plus tard : *Pacien de Barcelone et l'Hispanie au IV^e^ siècle*, éd. D. BERTRAND *et alii*, Paris, 2004), voici qu'il fait l'objet d'une édition extrêmement minutieuse de la part d'Á. ANGLADA ANFRUNS, qui lui a consacré sa vie entière (son premier article date de 1964).

On a conservé cinq manuscrits de Pacien, auxquels il faut ajouter deux témoins de la *Collectio ex dictis XII Patrum* de Florus de Lyon (IX^e^ siècle), qui en transmet des extraits. Tous ces manuscrits dépendent, de manière directe ou indirecte, de l'actuel Città del Vaticano, BAV, Reg. lat. 331 (*R*), copie exécutée en 842, à la demande de Florus, et annotée par lui. Le précédent éditeur, C. GRANADO, avait donc choisi de se fonder uniquement sur *R*. Le nouvel éditeur, au contraire, ne s'est pas arrêté là. En effet, il a observé dans les annotations de Florus et, dans son florilège, diverses variantes qui peuvent être dues à des corrections personnelles, mais qui peuvent aussi remonter au modèle de *R*, que Florus possédait encore : il faut donc les examiner. D'autre part, Á. ANGLADA a voulu donner au lecteur tous les moyens de connaître l'histoire du texte. L'édition comporte donc un double apparat critique : d'une part une transcription très fidèle de *R*, qui inclut signes de ponctuation et indication des clausules, et d'autre part un apparat complet de toutes les variantes de tous les manuscrits et de toutes les éditions. La « forêt d'études » qui accompagne l'édition et qui reprend plusieurs articles préliminaires de l'auteur (non pas tous, car il y en a eu encore d'autres) apporte de nombreux détails supplémentaires sur les manuscrits, les éditions, la ponctuation, les clausules et sur divers passages difficiles.

La lecture de ces deux volumes suscite deux sentiments un peu contradictoires : de l'admiration, bien sûr, devant le travail considérable et l'extrême méticulosité de l'auteur, mais aussi un certain vertige devant l'abondance des données. Il faut dire aussi que l'acharnement, parfois à la limite de la mauvaise foi, avec lequel Á. Anglada dénigre l'édition précédente de C. Granado (dont il propose dans sa *silua studiorum* un compte rendu de 90 pages !) ne le rend pas très sympathique. Mais je ne voudrais pas paraître à mon tour désagréable : je dirai donc que cette édition fera désormais référence. Certes on pourra toujours creuser certains aspects de la doctrine théologique de Pacien ; sur le plan philologique, en revanche, il sera difficile d'aller plus loin.

Jacques Elfassi.

Vetus Latina

Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, nach Petrus Sabatier neugesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron unter der Leitung von Roger Gryson, t. 17 : *Euangelium secundum Marcum*, edidit Jean-Claude Haelewyck : Freiburg, Herder, fascicule 1 : *Introduction*, 2013, p. 1-80 ; fascicule 2 : *Introduction (fin), Mc 1, 1-43*, 2013, p. 81-160.

Il n'est pas étonnant que l'entreprise, si difficile mais si nécessaire, que constitue la *Vetus Latina*, c'est-à-dire la collecte et l'édition de toutes les attestations (manuscrits bibliques et citations par les Pères) des vieilles traduction latines de la Bible, antérieures à la Vulgate, ne se soit attaquée que tout récemment aux évangiles. Ils présentent des difficultés particulières, bien expliquées dans l'introduction (écrite en français) à cette édition de l'évangile selon Marc.

Il y a, bien sûr, l'abondance des citations et allusions patristiques, abondance cependant moins effrayante dans le cas de Marc, l'évangéliste le moins souvent cité, et dont subsistent moins de manuscrits des anciennes versions. Il y a les incertitudes que créent, dans les passages présents à la fois dans les trois synoptiques ou deux d'entre eux, des rédactions souvent très proches. De plus, alors que Jérôme a traduit les livres hébraïques sur l'hébreu alors que les vieilles latines partaient du texte grec des Septante, et que dès lors vieilles latines et Vulgate se différencient nettement pour l'Ancien Testament, pour les évangiles Jérôme s'est inspiré de versions existantes, qu'il a corrigées en fonction d'un texte grec qu'il avait sous les yeux : la distance entre la Vulgate et les vieilles latines est dès lors moins considérable. Sauf quand le manuscrit est particulièrement ancien (pour Marc il existe un manuscrit du IV^e^ siècle), il est difficile, quand les écarts avec le texte canonique de la Vulgate ne sont pas trop nombreux, de décider s'il s'agit d'un témoin d'une vieille latine ou d'un témoin du texte Vulgate avec des leçons variées comme on est habitué à en trouver, et même assez nombreuses, pour tout texte latin copié et recopié dans les *scriptoria* monastiques.

Cette situation a conduit J.-C. Haelewyck à prendre une décision qui peut paraître à première vue bizarre, mais probablement ici la meilleure possible : se fier aux statistiques pour démêler quels manuscrits il retiendra comme témoins d'une version vieille latine. Sauf exception justifiée par un examen plus approfondi, ne sont retenus que les manuscrits dans lesquels la proportion d'écarts par rapport à la Vulgate dépasse 20 % du texte. Il retient ainsi 17 manuscrits, qu'il décrit précisément.

Puis il rattache chacun de ces manuscrits, et les citations des auteurs, à quatre grands types de textes, soit, par ordre chronologique d'apparition : un texte africain ancien, datant de 230 environ, présent avec déjà des variantes chez Cyprien, identifié dans la suite du livre par la lettre **K** – un texte africain récent (**C**), résultant apparemment d'une révision de K – un texte dit européen (**D**) – un texte italien, ou européen italien (**I**) de la seconde moitié du IVe siècle, le plus répandu chez les auteurs européens du IVe siècle. Pour chaque type de texte, J.-C. Haelewyck analyse les particularités du vocabulaire, la parenté et les écarts avec les autres types, et il cherche sur quel type de texte grec la traduction a été faite. Mais il remarque aussi que les citations faites par les auteurs s'écartent assez souvent, dans le détail, de ce qu'on lit dans les manuscrits de référence de chaque type de texte ; à propos du type I, il parle même d'une nébuleuse. On finirait par s'y perdre si l'auteur ne terminait ses analyses par une conclusion d'une page (p. 111), à laquelle le non-spécialiste de ce type de recherche courra directement, avec profit.

J'en retire l'impression qu'à partir d'un très petit nombre de traductions originales (C, par exemple, n'est pas une nouvelle traduction, mais dérive de K), le texte n'a cessé d'évoluer au gré de la confrontation avec d'autres exemplaires, complets ou limités à telle ou telle péricope, apportés par un voyageur, ou de la confrontation avec un texte grec, au gré aussi des recopies, et cela différemment dans chaque Église locale (d'où les divergences dans les citations chez les écrivains). En même temps, comme on le constatera en feuilletant les pages d'édition des premiers versets de Marc dans le fascicule 2, ces variations affectent la plupart du temps les choix entre synonymes, l'ordre des mots (notamment lorsqu'il y a un adverbe), quelquefois le temps des verbes, sans que change vraiment le sens, ni non plus la traduction qu'on peut faire dans notre langue à partir de là.

Michel Poirier.

Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, nach Petrus Sabatier neugesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron unter der Leitung von Roger Gryson, t. 19 : *Euangelium secundum Iohannem*, ediderunt P.H. Burton, H.A.G. Houghton, R.F. Machlachlan, D.C. Parker : Freiburg, Herder, fascicle 1 : *Jo 1,1 – 4,43*, 2011, p. 1-300 ; fascicle 2 : *Jo 4, 49 – 9, 41*, 2013, p. 301-660.

Il a été possible de remettre l'évangile selon Marc à un auteur unique, même s'il ne faut jamais oublier que chaque édition repose sur un rassemblement des données qui est une œuvre collective nourrissant sans cesse les fiches engrangées à l'Institut de la *Vetus Latina* à Beuron. Cette collecte ne cesse jamais, et se poursuit même après la publication d'un fascicule (les chercheurs peuvent alors y avoir accès, comme ils peuvent avoir accès aux fiches traitant les livres non encore édités).

Pour Jean, la tâche était trop lourde pour les épaules d'un seul. Quatre chercheurs anglo-saxons s'y sont mis, et sont déjà parvenus au 9e chapitre de l'évangile. L'introduction ne sera publiée que plus tard, probablement à la fin, et elle devrait être en anglais, comme le dénonce le fait que les deux volumes déjà publiés sont des *fascicles* et non des fascicules. Les fascicules de la *Vetus Latina* étaient jusqu'ici limités à 80 pages, étant sauve la possibilité d'un dépassement modeste lors de l'achèvement d'un livre. Ici, on va jusqu'à dépasser 300 pages. Je salue cette rapidité de publication d'une somme énorme de données, qui n'ôte rien à la minutie du travail effectué par cette équipe renforcée.

Michel Poirier.